

CONVOCAATION

Par la présente les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à sa prochaine séance qui se tiendra au Centre Culturel, salle des fêtes, rue du Village à Junglinster, **vendredi, le 26 mars 2021 à 08:15 heures** pour délibérer sur le présent

ORDRE DU JOUR

En séance publique :

1. Informations au conseil communal.
2. Fixation des indemnités à accorder aux étudiants occupés pendant les vacances scolaires 2021.
3. Fixation des indemnités allouées par la commune aux agents recenseurs participant au recensement général de la population au 1^{er} juin 2021.
4. Approbation d'une convention.
5. Approbation d'un memorandum d'entente.
6. Approbation d'une servitude d'utilité publique.
7. Approbation d'un compromis de vente.
8. Exercice du droit de préemption.
9. Approbation d'un devis relatif à la mise en état de la voirie rurale (« ënnescht Wiesen » à Gonderange).
10. Approbation du projet et devis pour la construction d'un local à Eschweiler.
11. Dénomination de rues.
12. Approbation de contrats de location avec le Centrest.
13. Approbation du règlement d'ordre intérieur pour l'immeuble Parmentier à Junglinster.
14. Avis sur des décisions prises par le conseil d'administration de l'Office Social du Centrest :
 - a) Arrêt provisoire des bilan et compte de profits et de pertes de l'exercice 2018.
 - b) Arrêt provisoire des bilan et compte de profits et de pertes de l'exercice 2019.
 - c) Approbation de la convention relative à la gestion locative sociale Année 2021 avec le Ministère du Logement.
 - d) Approbation du contrat de location Parmentier avec la Commune de Junglinster.
 - e) Approbation du contrat de location Lanuis avec la Commune de Junglinster.
15. Fixation d'une taxe de branchement au réseau de chauffage urbain.
16. Règlement tarif sur la location de terrains de tennis au C.S.T. « op Fréinen » à Junglinster.
17. Approbation de contrats de concession.
18. Confirmation de règlements de circulation.
19. Divers et questions au collège échevinal.

Pour le collège des bourgmestre et échevins
le bourgmestre

le secrétaire

